



**DR AUDIT**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Eric **LETOURMY**  
Nicolas **CHAMPS**  
Grégory **ONDET**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

*Ce rapport comprend 23 pages*

---

**A.I.E.I**

**Siège Social : 28, rue des Métairies**

**41000 BLOIS**

**DR AUDIT**

SARL au capital de 11 255 euros

63B, avenue de Châteaudun - BP 90851 - 41008 BLOIS Cedex

**Bureau secondaire** : 116, rue Ronsard - 37100 TOURS

**02 54 42 23 11**

[draudit@draudit.net](mailto:draudit@draudit.net)

[www.draudit.net](http://www.draudit.net)



A l'assemblée générale de l'association A.I.E.I,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.I.E.I relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées au crédit du compte « 74 – subventions d'exploitation ». Lorsqu'elles ne sont pas utilisées en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi des fonds pris par l'Association envers les tiers financeurs est inscrit :

- En charge, sous le compte « 689400 - engagement à réaliser sur subventions attribuées.
- Et au passif du bilan sous le compte « 19 - fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association, relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Blois, le 30 avril 2024

**SARL DR AUDIT**  
**Commissaire aux comptes**  
**Eric LETOURMY**



# Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles	38 106	33 293	4 813		9 118
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL I</b>	<b>38 106</b>	<b>33 293</b>	<b>4 813</b>	<b>9 118</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours					
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	7 467		7 467		10 800
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	128 996		128 996		147 934
Charges constatées d'avance					
	<b>TOTAL III</b>	<b>136 463</b>	<b>136 463</b>	<b>136 463</b>	<b>158 734</b>
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>				
Ecart de conversion actif	<b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>174 569</b>	<b>33 293</b>	<b>141 276</b>	<b>141 276</b>	<b>167 852</b>

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



# Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	114 930	114 930
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-8 611	-14 098
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 233	5 488
<b>Situation nette</b>	<b>100 086</b>	<b>106 319</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	94	397
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>100 181</b>	<b>106 716</b>
Comptes de liaison		
<b>II</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 605	5 605
<b>TOTAL III</b>	<b>4 605</b>	<b>5 605</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		6 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		<b>6 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 728	5 396
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 105	30 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 658	13 454
<b>TOTAL V</b>	<b>36 491</b>	<b>49 532</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>VI</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>141 276</b>	<b>167 852</b>



# Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	5 585	4 753
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	29 969	37 510
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	146 223	147 153
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 315	7 691
Mécénats	1 000	800
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 005	1 688
Utilisations des fonds dédiés	1 000	3 631
Autres produits		6
<b>TOTAL I</b>	<b>195 098</b>	<b>203 230</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-132	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	36 447	37 664
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 706	2 485
Salaires et traitements	124 741	114 198
Charges sociales	43 644	40 273
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 305	4 440
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		5 605
Autres charges	27	150
<b>TOTAL II</b>	<b>211 738</b>	<b>204 816</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-16 640</b>	<b>-1 586</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 982	1 249
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>2 982</b>	<b>1 249</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 982</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-13 658</b>	

\*Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels\*



# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	7 281	5 563
Sur opérations en capital	302	302
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>7 584</b>	<b>5 865</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>7 584</b>	<b>5 865</b>
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>158</b>	<b>41</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>205 664</b>	<b>210 344</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>211 896</b>	<b>204 857</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-6 233</b>	<b>5 488</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	17 460	16 888
Bénévolat	42 966	33 108
<b>TOTAL</b>	<b>60 426</b>	<b>49 996</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	17 460	16 888
Prestations en nature		
Personnel bénévole	42 966	33 108
<b>TOTAL</b>	<b>60 426</b>	<b>49 996</b>

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 141 276 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -6 233 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## PRESENTATION GENERALE

Depuis 1990, l'Association Intercommunale pour l'Education et l'Insertion (AIEI) a pour but de développer des actions éducatives, sociales, sanitaires et de lutte contre l'illettrisme auprès des publics fragilisés, dans le cadre de la prévention de la délinquance et dans la perspective de l'insertion.

L'association intervient sur les quartiers sud de Blois, de Vineuil et de Saint-Gervais-la-Forêt, dont le site de la Boire ainsi que les aires d'accueil des gens du voyage de Vineuil.



# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Matériel de transport 5 ans,
- Matériel de bureau et informatique 5 ans,
- Mobilier 5 à 8 ans,

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

## Provision pour risques et charges

Deux provisions pour risques et charges avaient été constituées sur les exercices précédents pour un total de 6 000 €. Elles ont été reprises sur l'exercice 2023 car sont devenues sans objet.

## Engagements de départ à la retraite



Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.5 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 43 744 euros.

L'association a versé en 2019 et 2020, sur un support spécifique, 23 000 € pour couvrir ces indemnités de départ à la retraite. Elle a perçu, en 2021, 1 610 € suite au départ en retraite d'une de ses salariés.

#### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à :

- 2 000 € pour les subventions
- 2 605.05 € pour les dons

#### Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires mentionnées dans ces comptes annuels correspondent à :

- à la mise à disposition gratuite des locaux situés à Blois, 28 rue des Métairies.

Cet avantage en nature a été évalué à 17 460 € (valeur locative annuelle du bâtiment de 9 700 € selon l'indice du coût de la construction de 1 170 du 3ème trimestre 2002 et revalorisé selon l'indice du coût de la construction de 2 106 du 3ème trimestre 2022).

- aux heures de bénévolat valorisées selon les taux horaires des éducateurs salariés. Le nombre d'heures effectuées par ces bénévoles en 2023 s'élève à 2 271 contre 1 868.50 en 2022, ce qui représente 42 966.15 € pour le bénévolat.

#### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.



# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport	21 800			
- De bureau et informatique, mobilier	16 306			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>38 106</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 106</b>			
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport			21 800	
- De bureau et informatique, mobilier			16 306	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>38 106</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>38 106</b>	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'





# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70	70	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	7 200	7 200	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	196	196	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>7 467</b>	<b>7 467</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire



# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 728	1 728		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 265	9 265		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	16 682	16 682		
Impôts sur les bénéfices	158	158		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	8 658	8 658		
<b>TOTAL</b>	<b>36 491</b>	<b>36 491</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire



# Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	114 930		114 930		114 930
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-14 098	5 488			-8 611
Excédent ou déficit de l'exercice	5 488	-5 488		6 233	-6 233
<b>Situation nette</b>	<b>106 319</b>		<b>114 930</b>	<b>6 233</b>	<b>100 086</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	397			303	94
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>106 716</b>		<b>114 930</b>	<b>6 536</b>	<b>100 181</b>

Commentaire



# Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AGEFIPH MATERIEL INFO ET MOBILIER		397	303	94
	<b>TOTAL</b>	<b>397</b>	<b>303</b>	<b>94</b>



# Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AMICALE DES ELEVES DON 21	1 000		1 000				
CERCLE DES AMIS DON 2022	2 605					2 605	
<b>TOTAL</b>	<b>3 605</b>		<b>1 000</b>			<b>2 605</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



# Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FDVA FORMATION BENEVOL	2 000					2 000	
<b>TOTAL</b>	<b>2 000</b>					<b>2 000</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres		6 000	6 000		
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>		<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	<b>Total III</b>				
	<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>		<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			6 000		
- financières					
- exceptionnelles					

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



# Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2023	31/12/2022
	Débit	Débit
<b>860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)</b>		
MISE A DISPOSITION LOCAUX	17 460	16 888
	<b>TOTAL</b>	<b>17 460</b>
<b>862 - Prestation</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>864 - Personnel bénévole</b>		
BENEVOLAT	42 966	33 108
	<b>TOTAL</b>	<b>42 966</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 426</b>
		<b>49 996</b>
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2023	31/12/2022
	Crédit	Crédit
<b>870 - Dons en nature</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>871 - Prestation en nature</b>		
MISE A DISPOSITION LOCAUX	17 460	16 888
	<b>TOTAL</b>	<b>17 460</b>
<b>875 - Bénévolat</b>		
BENEVOLAT	42 966	33 108
	<b>TOTAL</b>	<b>42 966</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 426</b>
		<b>49 996</b>

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 600	4 800
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 374	12 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>15 974</b>	<b>17 353</b>

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	70	
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	

Commentaire



# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	8 658	13 454
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>8 658</b>	<b>13 454</b>

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>			

Commentaire

